

**ENVIRONNEMENT****Airlinair traque le CO<sub>2</sub>**

La compagnie aérienne régionale Airlinair (80 millions d'euros de chiffre d'affaires) a décidé de réduire son impact climatique. Première étape : cartographier les émissions. La société française, détenue à 80,5 % par Linair et à 19,5 % par Britair, a donc demandé à **Climat**Mundi, spécialisée dans le conseil sur l'impact climatique et la compensation des émissions de gaz à effet de serre, de réaliser son bilan carbone. Il permettra d'établir la cartographie précise des émissions de gaz à effet de serre liées à l'activité de l'entreprise.

**V. L.**